



Prêt abusif et montant excessif

Par **paillotte**, le **08/01/2013** à **10:35**

bonjour

une banque nous a accordé un prêt immobilier perso de 339000€ sur 30 ans pour l'achat de notre résidence principale ainsi que la construction d'un local commercial(pas de prêt pro!). Cette banque nous a fait bénéficier d'un report d'échéances le temps de démarrer notre activité commerciale ce qui nous a considérablement augmenté le montant du prêt.

Nous avons des mensualités de 2283€/mois.

Nos revenus lors de la signature du prêt étaient de 1800€/mois(congé parental et chômage) et nous avons un emprunt en cours de 479€/mois et nous avons estimé nos revenus issus de l'activité commerciale à 2000€/mois.

A ce jour nous sommes en liquidation judiciaire pour le commerce.

Le notaire qui est venu estimer le local commercial nous a clairement dit que nous avons été victime de prêt abusif et excessif...!!!

Il nous conseille de porter se dossier devant la banque de France...!!

Nous avons besoin d'aide afin de prendre la bonne décision sachant que nous ne pouvons plus honorer ce prêt!!!

merci pour votre aide.